

Cotations et NGAP



Format
e-learning



Durée
7h



Public
IDEL



Pré-requis
Être infirmier
diplômé d'état

Objectifs pédagogiques :

En fin de parcours, les IDEL ayant suivi ce programme intégré seront capables de :

- Citer les différents textes législatifs régissant la profession infirmière.
- Connaître les principes généraux des cotations de la NGAP.
- Connaître les cotations en vigueur concernant les actes de soins courants et soins spécialisés.
- Connaître les règles de cumuls des actes de soins courants et spécialisés, y compris celles faisant exceptions.
- Expliquer les règles de cotation des différents forfaits du BSI, y compris les règles de cumul.
- Appliquer ses connaissances en les contextualisant (études de cas).

Déroulé pédagogique :

Cours e-learning

Questionnaire pré-formation

1. Cadre général
2. Soins de pratique courante
3. Soins spécialisés
4. Soins relatifs à la dépendance du patient
5. Études de cas

Questionnaire post-formation

7h